

Questions orales

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, permettez-moi de dire clairement aux députés de l'opposition . . .

Des voix: Faites donc.

M. Wilson (Etobicoke-Centre): . . . que nous avons l'intention d'énoncer de façon bien précise, dans des documents qui seront publiés au début de la nouvelle année, les diverses options qui nous donnent une liberté d'action limitée. Nous voulons ensuite ouvrir le débat sur ces diverses options afin de voir comment nous pouvons appliquer le principe que le premier ministre vient d'établir et s'il y a moyen de maintenir le caractère universel des programmes tout en accordant des prestations plus généreuses aux membres les plus déshérités de notre société.

LES OPTIONS ENVISAGÉES

M. Ian Deans (Hamilton Mountain): Monsieur le Président, le ministre voudrait-il dire à la Chambre si l'une des options que l'on envisagera sera de récupérer par l'impôt les prestations versées aux personnes âgées de certaines catégories de revenu, ce qui contredirait directement la position que le premier ministre a énoncée hier?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, la patience est une vertu. Les documents seront publiés au début de la nouvelle année. Si les députés de l'opposition voulaient bien cesser de semer la panique chez les déshérités et permettre au débat, dont nous avons reconnu l'importance, de se dérouler, tout s'éclaircira en temps voulu. J'espère qu'ils vont participer pleinement à ce débat.

* * *

L'ASSURANCE-CHÔMAGE

ON DEMANDE UN ENGAGEMENT DE LA PART DE LA MINISTRE

M. David Dingwall (Cape Breton-Richmond-Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre de l'Emploi et de l'Immigration. J'ai appris que cette dernière s'apprêtait à publier, pendant le congé de Noël, un décret du conseil qui modifiera profondément la Loi sur l'assurance-chômage. Je veux que la ministre s'engage à ne pas modifier cette loi par une telle mesure pendant le congé de Noël. Pourrait-elle également s'engager à poursuivre et à terminer le processus de consultation avec les travailleurs, les entreprises, les provinces et les députés, tel que promis dans l'exposé économique du ministre des Finances?

L'hon. Flora MacDonald (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, je me demande où le député a bien pu recueillir cette information. Sûrement pas auprès de moi, je vous le promets, monsieur le Président. Je n'ai jamais songé à publier de déclaration ni à prendre d'engagement par voie de décret du conseil pendant le congé de Noël.

LE DOCUMENT DE TRAVAIL

M. David Dingwall (Cape Breton-Richmond-Est): Monsieur le Président, la ministre voudrait-elle publier le document de travail préconisant des changements à la Loi sur l'assurance-chômage? Voudrait-elle le déposer aujourd'hui avant que les députés ne partent en vacances?

L'hon. Flora MacDonald (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, je suis tout à fait ébahie par les propos que tient le député.

M. Crosbie: Lui aussi l'est.

Mlle MacDonald: Il n'y a pas de document. Peut-être que s'il voulait me dire en privé de quoi il s'agit, nous pourrions le rassurer. Soyez-en certain, monsieur le Président, je n'ai pas encore eu le temps de participer à la rédaction d'aucun document.

* * *

LA SÉCURITÉ SOCIALE

LA DÉCLARATION DU MINISTRE

Mme Margaret Mitchell (Vancouver-Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse également au ministre des Finances. Comme il a déclaré hier, en dehors de la Chambre, qu'on pourrait adopter comme solution un impôt spécial, n'estime-t-il pas que ce serait incompatible avec ce que le premier ministre a dit hier à la Chambre?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, c'est vraiment dénaturer ce que j'ai dit en dehors de la Chambre.

LA POSITION DU GOUVERNEMENT

Mme Margaret Mitchell (Vancouver-Est): Monsieur le Président, étant donné les propos contradictoires de divers ministres, le ministre des Finances est-il en faveur de l'universalité des pensions de vieillesse et des allocations familiales sans évaluation des ressources ni aucun impôt distinct prélevé sur ces programmes? Est-il également en faveur d'une importante réforme fiscale qui aiderait à payer ces programmes sociaux? Une réforme fiscale profonde?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, la députée présume des résultats des consultations auxquelles les Canadiens veulent participer. Je lui demande, comme je l'ai demandé à ses collègues, d'être patiente. Les documents seront publiés sous peu et alors . . .

Mme Mitchell: Les Canadiens et les prestataires de la sécurité de la vieillesse sont inquiets.

M. Wilson (Etobicoke-Centre): . . . nous voudrions tenir un débat approfondi. Elle prétend que les prestataires sont inquiets. Ils n'ont aucune raison de l'être, si ce n'est à cause des rumeurs que propage la députée pour les effrayer. Il n'y a aucune raison.